

Avis d'Appel d'Offres National Simplifié de fournitures

Référence 002/CIMAC/STM/ 2018

21 SEP 2018

La Société Toumour Mauritania (STM), lance un Appel d'Offres National Simplifié, en vue de la **fourniture d'emballage dattes Ondulé Flexo** tels que spécifiés et quantifiés dans le cadre de Devis Descriptif et Quantitatif figurant dans la troisième partie (pièce n° 3), du dossier.

1) Les fournisseurs intéressés sont priés de présenter leurs offres technique et financière en remplissant les formulaires de soumission et de DDQE complétés par les pièces demandées dans le dossier d'AONS et en la déposant sous plis fermé en deux exemplaires (un original et une copie), au siège de la STM à l'entrée de ville d'Atar ou à Nouakchott au siège du Programme de Développement Durable des Oasis (PDDO) près du carrefour foire national (Moughatta d'El-Mina), au plus tard le , **au plus tard le lundi 01/10/2018 à 12 h00.**

L'enveloppe fermée contenant l'offre ainsi composée, doit porter exclusivement les mentions suivantes : « **Mr le Président de la Commission Interne des Marchés de la STM, Offre relative la fourniture d'emballages dattes Ondulé Flexo, à n'ouvrir qu'en séance de la Commission** ».

2) Le dossier d'Appel d'Offres concerné est disponible auprès du secrétariat de la SIMAC STM (stoumoumauarinia@gmail.com).

3) Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission au siège de la STM à Atar, **au plus tard le mardi 02/10/2018 à 10 h00.** Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.

4) Les candidats qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur cet Appel d'Offres, peuvent en saisir par écrit la Commission **au plus tard le 27/09/2018.**

5) L'évaluation des offres sera faite à huis clos par la Commission sur la base des critères ci-après :

- a) Conformité de l'offre à spécifications techniques demandées,
- b) Avoir une expérience spécifique dans l'exécution de commandes similaires (au moins un marché similaire de même nature)
- c) Montant de l'offre, pour les soumissionnaires qualifiés, dont l'offre technique conforme aux exigences du dossier aura été jugée satisfaisante par la Commission.

6) La Commission :

- a) Attribuera le contrat au soumissionnaire qualifié au vu de son expérience, dont l'offre sera jugée conforme aux exigences du dossier d'appel d'offres et moins disant par rapport aux autres concurrents.
- b) N'est pas tenue de donner suite au présent Appel d'Offres.

**Le Directeur Général
Sidna Ould Sidi Mohamed**

